



L'EXPRESS.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

PARIS

Handicap : le gouvernement rejette l'idée d'une allocation au niveau du Smic

Par AFP, publié le 31/03/2010 à 18:27 - mis à jour le 31/03/2010 à 18:25

PARIS - Le gouvernement a rejeté mercredi l'idée de créer une allocation au niveau du Smic pour les personnes handicapées, comme le réclame le collectif d'association "Ni Pauvres ni Soumis", estimant que de nombreuses personnes y perdraient financièrement.



AFP/Thomas Coeux

Manifestation à Paris, à l'appel du mouvement "Ni pauvre ni soumis" (NPNS) pour réclamer un revenu d'existence décent, le 27 mars 2010

"Le gouvernement a examiné attentivement la proposition d'instaurer un revenu minimum individuel d'existence en lieu et place de l'Allocation adulte handicapé (AAH)", a déclaré à l'Assemblée nationale la secrétaire d'Etat à la Famille et à la Solidarité, Nadine Morano.

La création d'un "revenu égal au Smic brut conduirait logiquement à revoir l'attribution automatique de certains droits, notamment la demi-part fiscale supplémentaire" accordée aux personnes victimes d'un fort handicap ou encore l'exonération de la taxe d'habitation, a affirmé Mme Morano.

"Les impacts montrent qu'il y aurait 40% de perdants (avec une) perte moyenne d'environ 263 euros par mois" a-t-elle poursuivi, en réponse à une question du député UMP de la Loire Jean-François Chossy.

Les associations demandent aussi que le revenu soit individualisé et non pas calculé en fonction des revenus de tout le foyer, de façon à éviter une certaine dépendance entre conjoints.

Mais, explique-t-on dans l'entourage de Mme Morano, le mode de calcul actuel est plus avantageux car il permet de verser une allocation plus élevée.

"Le nombre de perdants atteint 60% chez les couples avec enfants et 80% pour les familles monoparentales", selon Mme Morano.

Des milliers de personnes sont descendues samedi dans les rues pour réclamer un "revenu minimum d'existence" au niveau du Smic (environ 1.000 euros).

Nicolas Sarkozy a promis la hausse de l'AAH de 25% étalée jusqu'en 2012. Elle se montera à partir de jeudi à 693 euros par mois pour une personne seule.

Le seuil de pauvreté est situé aux alentours de 900 euros par mois.

